DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SALAZIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 MARS 2025

AFFAIRE N°2025-CM/003 : CONTRIBUTION FINANCIERE A L'ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS (AJL) POUR UN SEJOUR EDUCATIF ET CULTUREL DU COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE DANS LE CADRE DU TRICENTENAIRE DU CODE NOIR

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 05 mars 2025.

La convocation du conseil municipal avait été faite le 26 février 2025.

Le nombre des membres en exercice : 29

Présents : 20
Absents : 09
Représentés : 01
Total des votes : 21

Le Maire,

Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 mars, le conseil municipal s'est réuni dans à l'Hôtel de Ville de Salazie, sous la présidence de Madame PAPAYA Sidoleine.

Présents : PAPAYA Sidoleine - DAMOUR Marcel - MAILLOT Yann - LUCILLY Harry - GEVIA Marie Catherine - MOREAU Jules Mario - HOAREAU Marie Nathalie - CHARLEMAGNE Jules Thierry – MAZAGRAN Daniella - GARRYER Patrick - SINAPIN Marie Jacqueline – RAYAPIN Marie Kenny - PADRE Hermina – TECHER Sophie - ROBERT Laurencine - BRANCALIN Sandrine –- ELISABETH Vincent - ECLAPIER Eric - SISAHAYE Teddy - ELISABETH Karine.

Absents : VIADERE Marie Ange - ELISABETH Marie Jeanne – FOUASSIN Stéphane - TECHER Paulin - DE LAMOTHE Jean Bernard - BOYER Laurent - FANNIO Anaïs - PAUSE Jean Claude - PAPAYA Mélissa.

Ont voté par procuration : FANNIO Anaïs (procuration donnée à ROBERT Laurencine)

Secrétaire de séance : ELISABETH Vincent.

LE QUORUM ETANT ATTEINT LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Publiée le 10.03.25

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

IL EST EXPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL :

Depuis 2023, à l'occasion du Tricentenaire du Code Noir, le collège Auguste LACAUSSADE de Salazie, travaille sur un projet de voyage éducatif et culturel en France hexagonale pour des élèves de 3ème.

A cette occasion, il est prévu que les collégiens de Salazie interviennent dans une classe de 4ème du collège Victor Hugo à Nantes afin de présenter une figure emblématique de l'histoire de l'esclavagiste à la Réunion « Madame DESBASSAYNS », les conditions et les modes de vie des esclaves, et bien entendu l'application du Code Noir.

Ce projet permettrait également aux jeunes de Salazie de découvrir la richesse d'un patrimoine historique, géographique et culturel différent, notamment le Mémorial de l'abolition de l'esclavage, le château des Ducs de Bretagne, le Musée de la Compagnie des Indes de Port-Louis où une salle est entièrement dédiée à notre île et ses alentours. Le séjour se poursuivrait sur Paris, lors de la visite de quelques monuments incontournables (le Sénat, l'Assemblée Nationale, la Tour Eiffel...) et une journée de détente au parc Astérix.

21 élèves du Cirque seraient concernés par ce voyage, accompagnés de 5 encadrants, dont trois animateurs de la commune et deux professeurs du Collège. La durée du séjour est de 13 jours, du 30 avril au 11 mai 2025.

L'équipe pédagogique du collège, ne disposant pas de compétences nécessaires pour l'organisation de ce type de projet, a sollicité l'Association Jeunesse Loisirs « AJL » de Salazie pour le portage.

Le montant total du projet s'élève à 85 610€. L'AJL sollicite une participation financière communale à hauteur de 25 000€. Le budget prévisionnel de l'action ainsi que le projet sont joints en annexe de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le CGCT,

Considérant que l'organisation de ce programme éducatif et culturel nécessite l'intervention de l'Association Jeunesse loisirs, ainsi que les moyens financiers.

DECIDE :

Après avoir délibéré, **à l'unanimité (21 voix pour) :**

ARTICLE 1 :

- **D'approuver le versement de la somme de 25 000€ à l'Association Jeunesse Loisirs.**

ARTICLE 2 :

- **D'autoriser Madame le Maire à prévoir et inscrire au budget 2025 les crédits nécessaires.**

ARTICLE 3 :

- **D'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.**

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de légalité.

.....

.....

Ont signé au registre des délibérations :

Le secrétaire de séance,

Vincent ELISABETH

Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SALAZIE
Ile de la Réunion

Sidoleine PAPAYA

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

BUDGET PREVISIONNEL - SEJOUR Métropole
Mois de Mai 2025
ASSOCIATION AJL

CHARGES		PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 – Achats	5 975,00 €	**70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	11 880,00 €
Alimentaires et boissons	5 275,00 €	Prestation CAF	11 880,00 €
Fournitures d'activité	450,00 €	**74- Subventions d'exploitation[2]**	73 730,00 €
eau, gaz, électricité			
Fournitures administratives	250,00 €		
Produit d'entretien		Etat :	
61 - Services extérieurs	32 522,00 €	-	- €
Loyers		-	- €
Primes d'assurance	350,00 €	Région(s) : Continuité territoriale	5 580,00 €
Services exterieurs divers	32 172,00 €	Département(s) :	40 000,00 €
Documentation		Commune(s) :	25 000,00 €
62 - Autres services extérieurs	40 778,00 €		- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	450,00 €	Intercommunalité(s) : EPCI	- €
Transports d'activités (bus/avion)	34 807,00 €	-	- €
Internet			- €
Telephone	300,00 €		- €
Prestataires d'activités	5 221,00 €	Fonds propres	
63 - Impôts et taxes	- €	SUBVENTION FP	
Impôts et taxes sur rémunération,			- €
Participations des employeurs à la formation		Fonds européens	- €
64- Charges de personnel	6 335,00 €	Participation usagers (parents)	3 150,00 €
Rémunération des personnels	4 700,00 €	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	- €
Charges sociales	1 635,00 €	Autres établissements publics	- €
Autres charges de personnel		Aides privées	- €
65- Autres charges de gestion courante		**75 - Autres produits de gestion courante**	- €
66- Charges financières		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
67- Charges exceptionnelles		**76 – Produits financiers**	- €
68- Dotation aux amortissements		**78 – Reprises sur amortissements et provisions**	- €
TOTAL DES CHARGES	85 610,00 €	**TOTAL DES PRODUITS**	85 610,00 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86- Emplois des contributions volontaires en nature	- €	**87 - Contributions volontaires en nature**	- €
Secours en nature		Dons en nature	- €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	- €
TOTAL	85 610,00 €	**TOTAL**	85 610,00 €

Fait à :

Signature :

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS
33 bis chemin Xavier fontaine
97433 SALAZIE

Tel : 02 62 47 85 34
FAX : 0262 47 51 81
MAIL : asso.ajl@laposte.net

PROJET PEDAGOGIQUE

SEJOUR DANS LA FRANCE HEXAGONALE

NANTES / PARIS
DU 30 AVRIL AU 12 MAI 2025

TRICENTENAIRE DU CODE NOIR

AJL
DES LOISIRS POUR TOUS



JANVIER 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

SOMMAIRE

I- DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DU CIRQUE DE SALAZIE

II- PROJET / DESCRIPTIF

a) - Organisateur
b) - Date et lieu
c) - Durée
d) - Thème
e) - Public
f) -Équipe d'encadrement
g) - Partenaires

1) Intentions éducatives
2) Objectifs généraux :
3) Objectifs opérationnels :
4) -Le Transport
5) Argent de poche
6) -Communication
7) - Médicaments
8) –Objet de valeur
9) –Alcool, Tabac, Produits stupéfiants
10) - Finance

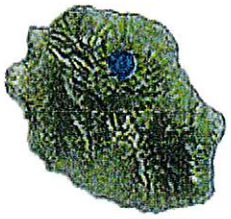
III- PLANNING PREVISIONNEL

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

I- DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE DU CIRQUE DE SALAZIE

Le paille-en-queue symbolise la faune. Les araucarias les grandes forêts. La devise du cirque : « *au cœur de l'île rayonne* » (créée à l'occasion du centenaire de la commune, en 1999).

SALAZIE



Son histoire

Lors de l'arrivée des premiers colons, le Cirque était dit "de l'Est" et n'avait pas de nom. Le nom "Salazie" viendrait de "Soalazy" (terme malgache désignant une marmite à trois pieds dont on se sert pour cuisiner), en référence aux trois rochers situés entre les Cirques de Salazie et de Cilaos. Salazie fut également longtemps traduit par "bon campement", notamment par Annette ROBINET DE LA SERVE, fille d'un leader franc créole, un des premiers propriétaires du Cirque.
Le nom "Salazie" ne fut reconnu officiellement qu'en 1835 (décret colonial du 11 novembre) et le district de Salazie fut érigé en Commune par la loi du 28 février 1899.

L'histoire du Cirque est d'une richesse infinie. Salazie était jadis le refuge des esclaves marrons qui fuyaient l'esclavage (aboli le 20 décembre 1848) des petits et grands propriétaires. Certains pitons et lieux comme le Piton d'Anchaing, le Cimendef (celui qui refuse d'être esclave) ... témoignent de l'arrivée de ces esclaves dans le Cirque.

Certains lieux sont le reflet d'une autre occupation : Hell-Bourg, Camp Pierrot, Plateau Wickers ... marquent la présence des premiers colons qui demandèrent dès 1830, les premières concessions officielles. Celles-ci favoriseront par la suite, l'implantation de nombreuses familles.

Du début du 19ème siècle jusqu'au début du 20ème, le Cirque remplira une fonction d'inspiration pour les poètes mais aussi de repos et de "changement d'air" pour les citadins grâce à ses thermes et à la fraîcheur de son climat.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Quelques dates ...

-1831 : découverte des sources thermales de Hell-Bourg
-1836 : la construction des premiers ponts de l'Escalier et de la Savane est achevée
-1839 : publication du premier recueil de poèmes d'Auguste LACAUSSADE intitulé "Les Salaziennes"
-1839 : sous le Gouverneur DE HELL, règlementation du découpage foncier et développement urbain du plateau par arrêté du 8 juillet
-1842 : premier projet de construction d'un hôpital militaire
-1859 : la construction de l'hôpital militaire et de l'établissement thermal est terminée
-1890 : la route carrossable arrive à Hell-Bourg
-1899 : Salazie devient une Commune
-1908 : fermeture de l'hôpital militaire et de l'établissement thermal
-1920 : inauguration du premier Hôtel des Salazes
-1948 : disparition des sources thermales à la suite d'un cyclone

Les Maires de Salazie

-Théodore SIMONETTE (de 1899 à 1900)
-Appolidor TECHER (de 1900 à 1906)
-Louis LATGE (de 1906 à 1920)
-Fabien GABOOU (de 1920 à 1925)
-Xavier FONTAINE (de 1925 à 1935)
-Raymond VERGES (de 1935 à 1942)
-Maurice PAYET (de 1942 à 1945) - Président délégation spéciale
-Maurice PAYET (de 1945 à 1953)
-André FONTAINE (de 1953 à 1972)
-Jean-Claude WELMAND (de 1972 à 1983)
-Roland ELISABETH (de 1983 à 1987)
-Hilaire MAILLOT (de 1987 à 1998)
-Jacqueline MANGLOU (juin et juillet 1998)
-Stéphane FOUASSIN (depuis 1998 à octobre 2024)
-Sidolène PAPAYA (de Octobre 2024 à)

Sa géographie

Salazie se situe au centre de l'île, dans le massif volcanique du Piton des Neiges, ce qui explique sa devise : ***"Au cœur de l'île, rayonne!".***

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

L'ensemble du territoire communal, d'une superficie de 11 000 km^2, se trouve dans les hauts.

Les Communes limitrophes sont Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît, Cilaos, La Possession, Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne.

Un Cirque marqué par les catastrophes de grandes ampleurs

Les premiers habitants de Salazie furent marqués par les catastrophes naturelles renforcées par l'instabilité des sols du territoire. Les nombreux cyclones détruisaient les habitations, ensevelissaient des habitants et rendaient le Cirque et ses écarts encore plus difficile d'accès.

Quelques dates ...

-du 6 au 9 août 1869, un immense incendie ravage Salazie. Aucune victime n'est à déplorer mais les dégâts matériels sont importants (cases, récoltes ...) laissant les habitants sans toit et nourriture en plein hiver.
-le 26 novembre 1875, le Gros Morne des Salazes s'effondre. L'éboulis (18 millions de m^3) fut d'une telle ampleur que toute la vallée de Grand Sable et les familles qui y habitaient ont été ensevelies. Celui-ci a fait 63 morts.
-1879, le casino d'Hell-Bourg est détruit par une crue violente et subite du Bras-Sec.
-1923, un cyclone détruit la source thermale d'Hell-Bourg.
-1980, le cyclone Hyacinthe dévaste Salazie. Plus de 3 mètres d'eau sont tombés en 3 jours dans le Cirque. L'évènement marquant de ce cyclone reste sans aucun doute, l'éboulis qui s'est produit à Grand-Ilet dans les derniers virages de la route, ensevelissant une case et ses 10 occupants.

Le glissement de Grand-Ilet : un des plus grands glissements de terrain habité au monde

Dans le cadre du projet de recherche MV Terre 2, le BRGM et ses partenaires ont réalisé un documentaire sur ce glissement de terrain de grande ampleur. Le reportage permet de mieux comprendre ce phénomène et ses impacts sur la population.
Son patrimoine
Salazie peut se vanter d'un patrimoine riche. Le Cirque ne compte pas moins de huit sites classés ou inscrits.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

•L'Eglise Saint-Martin de Grand-Ilet. Elle constitue l'édifice le plus remarquable du village et est l'une des dernières églises en bardeaux de l'île. Elle est classée aux Monuments historiques depuis le 19 décembre 1982, en totalité.

•La Maison Folio située à Hell-Bourg. D'un grand intérêt patrimonial, le bâtiment et son jardin tropical sont représentatifs de l'architecture créole en vigueur au XIXème siècle lorsque les citadins pratiquaient le changement d'air dans les hauts de l'île. La structure de la maison est d'origine, seuls les intérieurs ont été rénovés à l'identique.

•Le monument aux morts de Hell-Bourg **(L'Âme de la France)** situé sur la place de la Mairie annexe. L'Âme de la France est le nom donné par le sculpteur français Charles SARRABEZOLLES à trois statues identiques qu'il a réalisé dans trois matières différentes (plâtre, pierre et bronze). D'une hauteur de 3,20 mètres, elles représentent une guerrière casquée étendant ses deux bras vers le ciel. Elle tient dans sa main droite un rameau d'olivier, symbole de paix et de réconciliation, tandis que son poing gauche serre fermement un bouclier défendant ce trésor.
Celle de Salazie, sculptée en 1930 dans du bronze, a été offerte par le Député Lucien GASPARIN à la Commune en 1931. D'abord érigée à Salazie village en face de la Mairie et donc de l'Eglise, elle a été rapidement dynamitée par le Père Gabriel BOURASSEAU trouvant "choquant" ce monument aux morts représentant une femme aux seins nus. Conservée en morceaux derrière un salon de coiffure, elle a ensuite été réparée par soudure avant d'être déplacée vers Hell-Bourg. Là, elle a été arrachée de son socle par le cyclone de 1948 et laissée à l'abandon pendant une vingtaine d'année. Retrouvée par hasard lors de travaux en 1968, elle est alors réhabilitée en tant que monument aux morts de la Première Guerre Mondiale.
Elle est inscrite par arrêté ministériel à l'inventaire général des Monuments historiques depuis le 22 octobre 1998, et est classée en tant que tel depuis le 5 mai 2004.
La statue en plâtre est aujourd'hui entreposée à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne dans la Somme et celle en pierre est conservée au musée Sainte-Croix de Poitiers dans la Vienne.

•Les **Guétalis des villas Barau et Lucilly** situés dans la Rue du Général de Gaulle à Hell-Bourg. Ils sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis le 29 mars 1996.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

•Le **Domaine de Mare à Citron.** Il est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1996.

Ses labels



Le village d'Hell-Bourg, situé à 930 mètres d'altitude, est une ancienne station thermale qui a su conserver le charme de l'architecture créole. Il est classé parmi Les plus beaux villages de France depuis le 10 octobre 1998.

Grand-Ilet (1 100 mètres d'altitude), lieu reculé connu pour ses élevages et son agriculture, fait partie avec le village d'Hell-Bourg, **depuis le 25 avril 2002, des seize** Villages créoles de La Réunion **sous le thème principal "Patrimoine et traditions" offrant la possibilité aux visiteurs de découvrir l'histoire, les traditions créoles, la gastronomie, les produits du terroir ...**

Le Piton d'Anchaing situé au centre du Cirque et culminant à 1 356 mètres d'altitude doit son nom à l'esclave marron légendaire appelé Anchaing. Il l'aurait choisi comme refuge dans sa fuite de l'esclavage. Ce piton, au même titre que les **Chambres magmatiques d'Ilet à Vidot,** fait partie des sites constituant "Les pitons, cirques et remparts de La Réunion" inscrits sur la liste du **Patrimoine mondial de l'UNESCO** depuis le 1er août 2010.

Ses richesses naturelles, architecturales et historiques, combinées à une forte offre d'hébergement et de restauration, ont permis à la **Commune de Salazie** d'être labellisée **Station Verte** le 9 octobre 2012. Elle est la deuxième Commune de l'île labellisée après l'Entre-Deux.

Ses légendes

Le Cirque de Salazie ne laisse pas sa part en matière d'histoires fantastiques. Voici les plus connues :

•Anchaing et Héva

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Anchaing (premier habitant de Salazie) était un esclave marron, qui avec sa femme et ses enfants, a tenté de vivre en dehors de la société esclavagiste. On raconte qu'Anchaing, esclave d'un riche propriétaire de la côte Est de l'île, aurait fui l'esclavage et se serait caché sur le piton qui porte aujourd'hui son nom, après que son propriétaire ai violemment battu sa femme, Héva. Du piton où ils étaient installés, Anchaing pouvait voir de loin les chasseurs d'esclaves, dont le célèbre Bronchard.
La fin de cette légende diffère selon les versions. Certains racontent, qu'un matin, Anchaing s'est retrouvé nez à nez avec Bronchard alors qu'il pêchait. Celui-ci aurait alors fait feu sur Anchaing, qui sauta dans un ravin. Pensant qu'Anchaing était mort, Bronchard reparti. Mais, légèrement blessé, Anchaing regagna son campement et vécu avec sa femme près d'un quart de siècle sur ce piton.
D'autres racontent que Bronchard aurait réussi à capturer les fugitifs et qu'il les aurait ramenés à leur propriétaire. Ce dernier venait de décéder et sa fille décida de rendre leur liberté à Anchaing et Héva.
Enfin, une dernière version veut qu'Anchaing ait été repéré par la fumée d'un feu qu'il aurait fait. Alors capturé par des chasseurs de marrons, il aurait été abattu par Bronchard.

•Le voile de la mariée

La cascade Le voile de la mariée doit son nom à l'histoire d'un jeune homme riche qui tomba amoureux d'une jeune fille modeste. Le père de cette dernière s'opposait fermement à leur relation. Malgré cela, les deux jeunes gens décidèrent de se marier. Le père de la jeune fille, apprenant leur union, se rendit à l'église munie d'un sabre lors de la cérémonie pour tuer son gendre. Les jeunes mariés s'enfuirent et la jeune femme glissa puis tomba de la montagne. Son voile se serait accroché le long de la paroi et aurait donné ce nom à la cascade située à Salazie village.
Certains racontent qu'il est déjà arrivé que le débit de l'eau soit tellement important que les vapeurs qui s'y dégageaient, donnaient un effet ressemblant véritablement à un voile.

Le magazine municipal
Il a existé depuis 2006.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025



Echos de Salazie N°34 (avril 2015) à été le dernier magazine papier, pendant 8 ans, pour avoir les infos il fallait aller sur le site Internet et un site facebook
http://www.ville-salazie.fr/
Depuis octobre 2024 le mag officieel de la ville de salazie a fait son grand retour sous le nom « ***ICI ANLER*** »



Saison cyclonique 2014/2015

La saison cyclonique 2014/2015 a débuté. Retrouvez le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) les consignes à respecter lors des différentes phases d'alerte en cas de cyclone.
La ville de Salazie s'implique dans la prévention et la gestion des risques naturels et technologiques existants sur le territoire communal.

La connaissance des risques est un élément permettant de développer au mieux la culture du risque. Connaître le risque, c'est savoir l'anticiper et avoir les bons réflexes pour éviter des accidents corporels et matériels.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs - DICRIM est un document de base qui recense de manière succincte, les risques et les dispositifs d'alertes mis en place par les services municipaux. Il vous informe également sur les consignes de sécurité à respecter si hélas une catastrophe se produisait.

Les élus et leurs délégations

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

II- PROJET / DESCRIPTIF

ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS
33 bis chemin Xavier fontaine
97433 SALAZIE

Tel : 02 62 47 85 34
FAX : 0262 47 51 81
MAIL : asso.ajl@laposte.net

PROJET PEDAGOGIQUE

SEJOUR DANS LA FRANCE HEXAGONALE

NANTES / PARIS

TRICENTENAIRE DU CODE NOIR

AJL
DES LOISIRS POUR TOUS



Janvier 2025

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

a) - Organisateur

Association A. J. L (association jeunesse loisirs)

Est une association de loi 1901 sans but lucratif, accueille tous les publics pour des activités socio-éducatives. Le projet éducatif de l'association privilégie la méthode de la pédagogie active permettant ainsi aux jeunes de s'épanouir, de s'exprimer dans l'activité et au sein d'un groupe tout en favorisant les notions de plaisir et de jeu.
Organiser des activités éducatives et des loisirs pour des enfants et les jeunes de Salazie en rendant le public accueilli acteur de ses loisirs.

Pourquoi l'association AJL est amener à organiser ce voyage ?

Il faut savoir qu'à l 'origine c'est un projet de la classe créole du collège Auguste Lacaussade de SALAZIE qui y a travailler depuis déjà un an on va dire, avec des personnes de la Mairie de Salazie, projet financer entièrement par le département, la région et la mairie, Suite à la rencontre de plusieurs soucis pour l'organisation de ce voyage au sein de l'équipe du collège et par manque de connaissance du comment faire, organiser, et de l 'encadrement on nous à solliciter pour la mise en place de ce séjour.

b) - Date et lieux

Du 30 avril au 12 mai 2025

Pendant ce séjour, nous aurons deux hébergements le premier sur Nantes et le deuxième sur paris

Du 01 au 07 mai 2025
B&B Nantes Centre
10 Place Viarme 44000 Nantes France

60 chambres climatisées disposent d'une salle de bain, d'une literie de qualité, d'oreillers conçus par un spécialiste, télé écran plat, Wifi. Petit déjeuner et le dîner sont compris.





Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

NANTES ET SES TRESORS

Notre hôtel est situé au cœur des attractions incontournables de Nantes et des lieux d'intérêt de la ville. En effet, notre établissement se situe à deux pas de nombreux bars et restaurants ainsi que des musées et lieux culturels qui sauront ravir les voyageurs en quête de découvertes.

En séjournant dans notre hôtel, vous bénéficierez d'un emplacement idéal pour visiter le musée d'art contemporain ainsi que le centre historique de la ville et ses nombreux, paysages atypiques dont celui de la pommeraye, bâtiment moderne abritant des commerces nantais. Notre établissement situé en plein centre de Nantes se trouve également à deux pas du jardin des plantes, auquel vous pourrez accéder en seulement 30 minutes à pied.

Une bonne occasion de vous promener dans les rues atypiques et historiques de la ville, de boire un verre dans l'un des nombreux bars, et de découvrir le quartier du centre Nantais du Bouffay, Graslin ou encore le quartier Feydeau sur le chemin du retour.

Le quartier Bouffay est un quartier emblématique de la commune. Plongez dans la ville médiévale avec ses rues pittoresques et découvrez les plus beaux monuments de Nantes. Très cher au cœur des Nantais, "le Bouffay" rassemble de splendides édifices typiques avec façades à pans de bois. Il s'agit d'un bel exemple d'architecture médiévale.

Les amoureux d'Histoire et de culture pourront quitter le centre-ville de Nantes le temps d'une journée en rejoignant l'un des nombreux châteaux situés aux alentours de la grande ville. Une visite du château du ducs de bretagne pourrait ainsi s'ajouter à votre programme pour une sortie familiale dont vous vous souviendrez longtemps ! Il se dresse fièrement au cœur du centre-ville de Nantes et vous offre un joli voyage au temps des chevaliers.



Un voyage dans le temps



Le château du duc de bretagne

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Du 08 au 11 mai 2025

Sur Paris Hôtel CIS Paris Kerllerman
17 Boulevard Kerllerman
13e arr 75013 Paris France





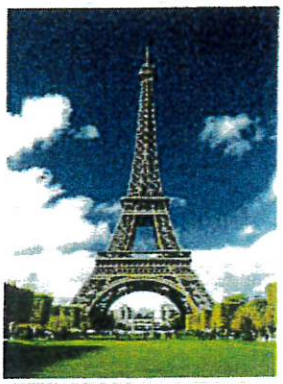
Restauration

Le petit déjeuner et le dîner seront servis dans les hôtels respectifs par les déjeuner seront pris à l'extérieur.

- **PARIS** : Avec la visite du Sénat, de l'Assemblée Nationale et des monuments de la ville.









Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Lors de ce séjour culturel, éducatif les jeunes pourront se détendre pendant une journée au parc Astérix quant on sera à Paris, pour beaucoup c'est une première.

c) - Durée
AIR France



13 jours
Départ le 30 Avril à 21h arrivée le 1er Mai 6h35 Paris Orly Aéroport 3
Retour le 11 Mai départ de Paris Orly Aéroport 3 à 17h arrivée à la Réunion Roland Garros le 12 Mai à 6h du matin.

d) - Thème

TRICENTENAIRE DU CODE NOIR

Le projet de voyage en Hexagone des élèves de 3e créole.

Le voyage est l'aboutissement d'un projet intitulé « Tricentenaire du Code Noir » (anniversaire de ce dernier) préparé depuis l'année scolaire 2023-2024 et qui se poursuit et prendra donc fin cette année. Il est préparé en classe, en cours de créole durant l'année scolaire par le biais d'études de documentaires vidéo, documents littéraires, historiques et anthropologiques, d'ouvrages variés traitant du Code Noir et de son application, des conditions et mode de vie de vie des esclaves…

Les élèves de 3e interviendront dans une classe de 4e afin de leur présenter une figure emblématique de l'histoire esclavagiste à La Réunion, Mme Desbassayns ainsi que les conditions et mode de vie de ses esclaves et bien entendu de l'application de ce Code Noir.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Les élèves de la classe de 4e du collège qui nous accueillera pourront, s'ils le souhaitent, nous présenter leur exposé sur le commerce triangulaire et l'importance de la ville de Nantes durant le période esclavagiste.

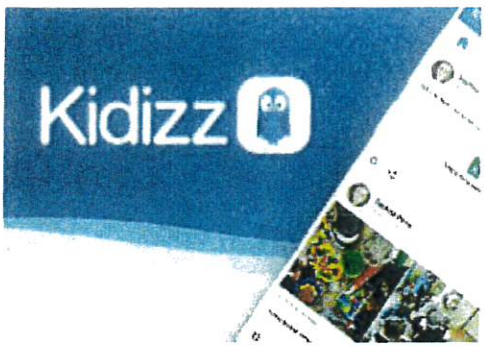
Accompagné de cela, une visite du Mémorial de l'abolition de l'esclavage sera organisée, ainsi que la visite du château des Ducs de bretagne et les monuments environnant.

Puis nous nous dirigerons vers Lorient afin de visiter le Musée de la Compagnie des Indes de Port-Louis où une salle est entièrement dédiée à notre île et ses alentours.

Enfin nous remonterons vers la capitale, Paris, afin de visiter quelques monuments incontournables.

À la suite de chaque visite un debriefing sera fait. Cela nous permettra d'agrémenter notre « carnet de voyage virtuel » qui sera présenté lors d'un évènement, où tous seront conviés, organisé par la mairie de la ville de Salazie pour mettre en lumière ce projet. Il agrémentera aussi l'application Kidizz afin que les parents puissent avoir régulièrement des nouvelles de leurs enfants.





e)- Public

Les élèves concernés

Le voyage en France hexagonale est proposé aux élèves de 3ème créole du collège Auguste Lacaussade de Salazie. Ils sont au nombre de 21 dans cette classe. Venant des quartiers du Bélier, de Mare à Martins, de Grand-Ilet, de Mare à Vieille Place, de bois de pomme, presque tous les quartiers de Salazie sont représentés.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

LISTE DES ENFANTS AU VOYAGE

NOM	Prénom	Né(e) le	Sexe
ADAM	Anthony	13/07/2010	G
BELDAN	Kenza	10/07/2010	F
BOURLY	Aurélie	17/05/2010	F
CATIGA	Keyjhan	29/10/2009	G
CLAIN	Lena	21/03/2010	F
COURTEL	Leïllany	23/07/2010	F
CRAGGS	Yéva	26/08/2010	F
DALLEAU	Sofiane	30/07/2010	G
HOAREAU	Gwenaëlle	02/02/2010	F
HUBERT	Allane	15/08/2010	G
LARAVINE	Julien	05/01/2010	G
MAILLOT	Lana	09/03/2010	F
MARIMOUTOU	Angel	01/09/2010	G
MARIMOUTOU	Eliana	02/08/2010	F
MOUTOUSSAMY	Warren Jeanny Lucas	30/03/2010	G
OLIVIER	Mathis	21/06/2010	G
PLANTE	Kylian	25/09/2010	G
RAMIN-TANDRAYEN	Mily	14/02/2010	F
SAUTRON	Kérana	21/07/2010	F
SAUTRON	Laura	19/11/2010	F
SISAHAYE	Mélodie	23/03/2010	F

FILLES : 12
GARÇONS : 9

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

f) - Équipe d'encadrement

LISTE DES ENCADRANTS

N°	NOM	PRENOM / DIPLOME	FONCTION
1	*COLLET*	*FABIENNE BPJEPS LTP PSC1*	*DIRECTRICE ET ASSISTANTE SANITAIRE*
2	*TURPIN*	*MARIE PAULE BAFA*	*ANIMATRICE*
3	*CHARLEMAGNE*	*FLORIAN BPJEPS ATP*	*ANIMATEUR*
4	*DIJOUX*	*ELODIE*	*PROFESSEUR DE CREOLE HISTOIRE/GEO*
5	*FRUTEAU DE LACLOS*		*PROFESSEUR DE MATHEMATIQUE*

La vie quotidienne

Toilette / Douche /hygiène

- *Obligation de se laver les dents matin et soir*
- *Douche quotidienne prévu avant le repas*

Les repas

- Petit déjeuné en autonomie chacun se sert son propre petit déjeuné et nettoie son espace
- Un animateur sera présent pour aider les jeunes.

Déjeuner / dîner

- *Ils se passent en commun dans un climat calme et respectueux*

Déplacements

- *Il sera autorisé aux jeunes des déplacements aux abords des hébergements sous la responsabilité d'un animateur*

Transport

- *Pour les visites durant le séjour, on utilisera le plus souvent les transports en commun, pour les plus long trajets un bus viendra nous prendre devant l'auberge et nous ramener en fin de journée, on aura l'occasion de prendre le train pour se rendre aux différents endroits culturels prévu dans le planning*

Linge

- *Les adolescents pourront faire leur machine si besoins*
- *Les parents sont tenus de prévoir des vêtements propres pour un minimum de jour.*

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

g)- Partenaires

- ✓ Commune de Salazie
- ✓ DRAJES
- ✓ AJL
- ✓ Parents
- ✓ CAF
- ✓ DEPARTEMENT
- ✓ REGION
- ✓ Collège Auguste LACAUSSADE

1) Intentions éducatives

Les intentions éducatives du séjour s'appuient sur le projet éducatif de l'Association Jeunesse Loisirs. Avec l'équipe d'animation, et d'après la volonté du collège Auguste LACAUSSADE et de ses professeurs, des familles de la classe de 3ème et du bon vouloir des jeunes, de découvrir l'histoire du tricentenaire du code noir.

2) Objectifs généraux

1- Organiser un séjour de 13 jours NANTES/PARIS pour une classe de 3ème créole

2- Découvrir la richesse d'un patrimoine historique, géographique et culturel différent

3- Apprentissage de la vie en collectivité et responsabilisation de chacun

4- S'enrichir d'expériences et de cultures nouvelles

5- Apprendre le respect mutuel

3) Objectifs opérationnels :

Rencontrer une classe de 4eme

Échanger sur l'importance de la ville de NANTE durant la période de l'esclavagiste

S'enrichir de la culture des différents lieux culturels visités

Apprendre la vie en collectivité et le respect mutuel

Développer l'autonomie chez les jeunes

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

Ancrer les apprentissages théoriques dans une réalité historique et culturelle.

Découvrir et apprécier les richesses architecturales, artistiques et politiques.

Prendre conscience du fonctionnement commerciale et politique de chacune des villes visitées.

Développer chez les élèves la curiosité, l'envie de découvrir et renforcer les bases de la culture humaniste.

4) - Le transport

Pour ramener et récupérer les jeunes des différents quartiers jusqu'à l'aéroport nous voulons responsabiliser les parents qui les ramèneront directement. Le 30 avril 18h30 et le 12 mai 6h. Sur place nous allons nous déplacer souvent en transports en commun.

5) - Argent de Poche

Concernant l'argent de poche, Il sera gardé par les jeunes. Ces derniers seront autonomes quant à la gestion de leurs finances
Il n'y a pas de budget imposé. Toutefois nous nous en remettons au bon sens des familles pour que l'argent de poche corresponde à une somme raisonnable. Les animateurs seront là pour les conseillers et les aidés en cas de besoins.

6) – La communication

Le numéro de téléphone de la directrice du séjour est à disposition des parents : 06 92 80 41 95
Les parents pourront contacter la directrice ou directement les jeunes sur leurs propres téléphones aux besoins.

Téléphone portable :
Les jeunes pourront avoir leur portable sur les temps libres ou pour faire des photos comme convenu avec las professeurs pour le travail concernant l'exposition en fin du séjour.
Le téléphone sera autorisé la nuit en tant que réveil et lampe torche. Toutefois, si le jeune l'utilise une grande partie de la nuit ou lors des temps d'activités, ils leur seront confisqués.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

7) – Médicaments :

Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.
L'ordonnance sera adonnée à la directrice « Assistant sanitaire », seul la directrice assistante sanitaire sera en charge de donner / administrer un médicament avec l'accord des parents.

8) – Objets de valeur :

Les objets de valeur tels que le téléphone, les enceintes sont autorisées. Le jeune sera garant de son matériel.
En cas de perte ou de vol, l'équipe d'animation ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable.

9) – Alcool, tabac, produits stupéfiants :

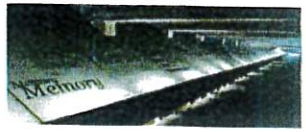
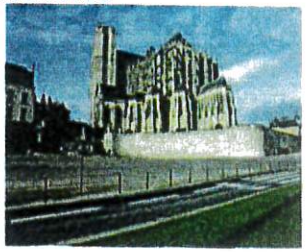
La consommation ou la détention d'alcool ou de produits stupéfiants durant le séjour entraînera une exclusion définitive. Le rapatriement du jeune sera à la charge des familles et le règlement du voyage ne sera pas remboursé.
La possession de tabac est autorisée uniquement si une décharge a été signée par la famille dans le où cas où.
La consommation n'est pas autorisée pendant le séjour et devra se faire dans une zone définie et surveillée par l'équipe d'animation.
Des temps de débats et de prévention peuvent avoir lieu lors du séjour si un besoin se fait sentir auprès des jeunes.

10) – Finance

Pour ce voyage j'aurais à géré une enveloppe pédagogique d'un montant qui reste à définir pour régler les imprévus qui pourrais survenir mais aussi pour réglé certains repas du midi lors de nos déplacements.

Accusé de réception en préfecture
974-219740214-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025

III- PLANNING PREVISIONNEL

Le Mercredi 30 avril 2025	Jeudi 1er Mai 2025	Vendredi 02 mai 2025	Samedi 03 Mai 2025	Dimanche 04 Mai 2025	Lundi 05 Mai 2025
 *17h00 Aéroport Roland Garros* *pour un décollage à 21h* 	 *Arrivée a Paris Orly Airport 3 a 06h35* *Installation à hôtel*  *Découverte des alentours*	*Château de Nantes* *Mémorial à l'abolition de l'esclavage (vaste promenade sur 400 mètres de long)*  *Déjeuner* *Visite de la Galerie des machines* *Visite le Carrousel des mondes marins* *Retour à l'hébergement*	*Départ en Navibus bâteau-Navette pour rejoindre le quartier de TrenteMoult* *visite de l'ancien village*  *Déjeuner* *Centre commercial Altantis* *virée shopping* *Retour à l'hébergement*	*Journée Libre visite du quartier* *programme de cette journée reste à définir avec les jeunes* 	*Échange scolaire organisé par les professeurs au collège de Nantes* *a définir avec l'IA-IPR d'histoire géographie* *déjeuner au collège* 
Mardi 06 Mai 2025	**Mercredi 07 Mai 2025**	**Jeudi 08 Mai 2025**	**Vendredi 09 Mai 2025**	**Samedi 10 Mai 2025**	**Dimanche 11 Mai 2025**
Rendez-vous dans le joli quartier de la Butte Saint Anne suivre la ligne verte qui nous fera parcourir le quartier sur les points imprenables de la ville Visite du jardin extraordinaire aménagé au sein d'une ancienne carrière de granit désinfectée le plus jeune des grands parcs de Nantes atypique Déjeuner Visite du jardin des plantes plein centre ville de Nantes Retour à l'hébergement	Direction l'ORIENT visiter le musée de la compagnie des indes de Port Saint Louis  Déjeuner Direction CARNAC pour découvrir ses célèbres alignements. Avec plus de 6600 objets exposés provenant de plus de 136 sites archéologiques. Visite guidée du site de Kermario Retour à l'hébergement	Découverte du centre ville historique du Mans, sa cathédrale  Déjeuner départ pour Paris installation à l'hébergement	Découverte des champs Élysées, la Tour Eiffel  déjeuner trajet en métro jusqu'à l'embacdère des bâteaux Parisiens croisières d'une heure sur la seine Retour à l'hébergement	Départ pour la journée au Parc Astérix Retour à l'hébergement*	Petit déjeuner transfert à l'aéroport  Lundi 12 Mai 2025  *17h00 Départ de Paris Orly Airport 3 Arrivée à l'Aéroport Roland Garros à 6h* 

Accusé de réception en préfecture
024-249720224-20250304-DCM-2025-003-DE
Date de télétransmission : 10/03/2025
Date de réception préfecture : 10/03/2025